

Brilliant II SYBR Green QRT-PCR Master Mix - 1-Step - 10-pack, Part Number 600826

## Section 1. Identification

**Identificateur de produit** : Brilliant II SYBR Green QRT-PCR Master Mix - 1-Step - 10-pack, Part Number 600826

**Réf. (kit chimique)** : 600826

**Référence** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix 600825-51  
Reference Dye 600530-53  
RT/RNase Block Enzyme Mixture 600825-52

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

**Utilisations identifiées** :  Réactif analytique.

Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix 20 x 2.5 ml  
Reference Dye 0.1 ml (100 µl 1 mM)  
RT/RNase Block Enzyme Mixture 0.4 ml

**Fournisseur/Fabricant** : Agilent Technologies, Inc.  
5301 Stevens Creek Blvd  
Santa Clara, CA 95051, USA  
800-227-9770

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)** : CHEMTREC®: 1-800-424-9300

## Section 2. Identification des dangers

### Classement de la substance ou du mélange

Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix  
H320 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

RT/RNase Block Enzyme Mixture  
H320 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

### Éléments d'étiquetage SGH

**Mention d'avertissement** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Attention  
Reference Dye Pas de mention de danger.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Attention

**Mentions de danger** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix H320 - Provoque une irritation des yeux.  
Reference Dye Aucun effet important ou danger critique connu.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture H320 - Provoque une irritation des yeux.

### Conseils de prudence

## Section 2. Identification des dangers

<b>Prévention</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
<b>Intervention</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix  Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Non applicable. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
<b>Stockage</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
<b>Élimination</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/préparation</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Mélange Mélange Mélange
------------------------------	--	-------------------------------

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>			
Glycérol	Glycerol	≥10 - ≤30	56-81-5
Diméthylsulfoxyde	Dimethyl sulfoxide	≥5 - ≤10	67-68-5
Chlorure de magnésium	Magnesium chloride	≥0.1 - ≤1	7786-30-3

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Reference Dye</b>			
Clorure de potassium	Potassium Chloride	≥1 - ≤5	7447-40-7
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b>			
Glycérol	Glycerol	≥30 - ≤60	56-81-5

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
	Reference Dye	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Reference Dye	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

## Section 4. Premiers soins

	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
	Reference Dye	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Reference Dye	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf

## Section 4. Premiers soins

indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Provoque une irritation des yeux.  Aucun effet important ou danger critique connu. Provoque une irritation des yeux.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu.  Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu.  Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu.  Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix  Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucune donnée spécifique.  Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucune donnée spécifique.  Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

## Section 4. Premiers soins

<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye	Aucune donnée spécifique.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<b>Note au médecin traitant</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
	Reference Dye	
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements particuliers</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Pas de traitement particulier.
	Reference Dye	Pas de traitement particulier.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.
	Reference Dye	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
	Reference Dye	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Aucun connu.
	Reference Dye	Aucun connu.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun connu.

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Dangers spécifiques du produit</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
	Reference Dye	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre
	Reference Dye	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	Reference Dye	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
	Reference Dye	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

<b>Pour le personnel non affecté aux urgences</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
	Reference Dye	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
<b>Intervenants en cas d'urgence</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	Reference Dye	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
<b>Précautions environnementales</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	Reference Dye	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les



## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	Reference Dye	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Mesures de protection</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).
	Reference Dye	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

## Section 7. Manutention et stockage

### Conseils sur l'hygiène générale au travail

: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Reference Dye

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

RT/RNase Block Enzyme Mixture

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Reference Dye

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

RT/RNase Block Enzyme Mixture

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien

## Section 7. Manutention et stockage

ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### [Paramètres de contrôle](#)

### [Limites d'exposition professionnelle](#)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
<p><b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b> Glycérol</p> <p>Diméthylsulfoxyde</p> <p><b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b> Glycérol</p>	<p><b>CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).</b> OEL: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA Québec Provincial (Canada, 6/2022).</b> VEMP: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: brouillards</p> <p><b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).</b> STEL: 20 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Brouillard TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2023).</b> TWA: 3 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: respirable mist TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: total mist</p> <p><b>OARS WEEL (États-Unis, 4/2022).</b> TWA: 250 ppm 8 heures.</p> <p><b>CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).</b> OEL: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA Québec Provincial (Canada, 6/2022).</b> VEMP: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: brouillards</p> <p><b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).</b> STEL: 20 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Brouillard TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard</p> <p><b>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2023).</b> TWA: 3 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: respirable mist TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: total mist</p>

### [Indices d'exposition biologique](#)

Aucun index d'exposition connu.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

**Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

### Protection de la peau

**Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

**Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

### Apparence

**État physique** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix      Liquide.  
Reference Dye      Liquide.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture      Liquide.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

**Couleur** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Odeur** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Seuil olfactif** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**pH** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix 8  
Reference Dye 8  
RT/RNase Block Enzyme Mixture 8

**Point de fusion et point de congélation** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Point d'éclair** :

Nom des ingrédients	Vase clos			Vase ouvert		
	°C	°F	Méthode	°C	°F	Méthode
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>						
Diméthylsulfoxyde	87	188.6	ASTM D 93	87	188.6	-
Glycérol	-	-	-	177	350.6	-
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b>						
Glycérol	-	-	-	177	350.6	-

**Taux d'évaporation** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

**Inflammabilité** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non applicable.  
Reference Dye Non applicable.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non applicable.

**Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Tension de vapeur** :

Nom des ingrédients	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
Diméthylsulfoxyde	0.42	0.056	EU A.4	-	-	-
<b>Reference Dye</b>						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b>						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
Glycérol	0.000075	0.00001	-	0.0025	0.00033	-

**Densité de vapeur relative** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Densité relative** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Solubilité** :

Médias	Résultat
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>	
l'eau	Soluble
<b>Reference Dye</b>	
l'eau	Soluble
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b>	
l'eau	Soluble

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

**Coefficient de partage n-octanol/eau** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non applicable.  
Reference Dye Non applicable.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non applicable.

**Température d'auto-inflammation** :

Nom des ingrédients	°C	°F	Méthode
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>			
Diméthylsulfoxyde	300 à 302	572 à 575.6	-
Glycérol	370	698	-
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b>			
Glycérol	370	698	-

**Température de décomposition** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

**Viscosité** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non disponible.

### Caractéristiques des particules

**Taille médiane des particules** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Non applicable.  
Reference Dye Non applicable.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Non applicable.

## Section 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.  
Reference Dye Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

**Stabilité chimique** : 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Le produit est stable.  
Reference Dye Le produit est stable.  
RT/RNase Block Enzyme Mixture Le produit est stable.

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	Reference Dye	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye	Aucune donnée spécifique.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucune donnée spécifique.
<b>Matériaux incompatibles</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	Reference Dye	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Reference Dye	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	RT/RNase Block Enzyme Mixture	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>				
Glycérol	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
Diméthylsulfoxyde	DL50 Cutané	Rat	40000 mg/kg	-
Chlorure de magnésium	DL50 Orale	Rat	14500 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat - Mâle, Femelle	>2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2800 mg/kg	-
<b>Reference Dye</b>				
Clorure de potassium	DL50 Orale	Rat	2600 mg/kg	-
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b>				
Glycérol	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-

#### Irritation/Corrosion



## Section 11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation	
2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Glycérol	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-	
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-	
	Diméthylsulfoxyde	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	100 mg	-
		Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Reference Dye Clorure de potassium	Peau - Léger irritant	Lapin	-	100 mg	-
		Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
RT/RNase Block Enzyme Mixture Glycérol	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-	
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-	

### Sensibilisation

Non disponible.

### Mutagenicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Tératogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

### **Renseignements sur les voies d'exposition probables**

: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix  
Reference Dye  
RT/RNase Block Enzyme Mixture

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

Non disponible.

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

### Effets aigus potentiels sur la santé

## Section 11. Données toxicologiques

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Provoque une irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu. Provoque une irritation des yeux.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix  Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

## Section 11. Données toxicologiques

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

<b>Généralités</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: 2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix Reference Dye RT/RNase Block Enzyme Mixture	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>					
Glycérol	12600	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthylsulfoxyde	14500	40000	N/A	N/A	N/A
Chlorure de magnésium	2800	2500	N/A	N/A	N/A
<b>Reference Dye</b>					
Reference Dye	70270.3	N/A	N/A	N/A	N/A
Clorure de potassium	2600	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b>					
Glycérol	12600	N/A	N/A	N/A	N/A

**Autres informations** : RT/RNase Block Enzyme Mixture Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Peut causer une sensibilisation de la peau.

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition	
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b> Glycérol Diméthylsulfoxyde	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	96 heures	
	Aiguë CL50 25000 ppm Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	48 heures	
	Aiguë CL50 34000000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures	
	Chronique NOEC 100 µl/L Eau de mer	Algues - <i>Ulva lactuca</i>	72 heures	
	Chronique NOEC 100 µl/L Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	21 jours	
	Chlorure de magnésium	Aiguë CE50 >100 mg/l Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures
		Aiguë CE50 180000 µg/l Eau douce	Crustacés - <i>Eudiaptomus padanus ssp. padanus</i> - Adulte	48 heures
		Aiguë CI50 6.8 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - <i>Lemna aequinoctialis</i>	96 heures
		Aiguë CL50 32000 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia hyalina</i> - Adulte	48 heures
	Reference Dye Clorure de potassium	Aiguë CL50 2120 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures
Aiguë NOEC 100 mg/l Eau douce		Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures	
Chronique NOEC 0.1 mg/l Eau douce		Poisson - <i>Cyprinus carpio</i>	35 jours	
Aiguë CE50 9.24 g/L Eau douce		Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures	
RT/RNase Block Enzyme Mixture Glycérol	Aiguë CE50 1337000 µg/l Eau douce	Algues - <i>Navicula seminulum</i>	96 heures	
	Aiguë CL50 9.68 mg/l Eau douce	Crustacés - <i>Pseudosida ramosa</i> - Néonate	48 heures	
	Aiguë CL50 93000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 509.65 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> Poisson - <i>Danio rerio</i>	48 heures 96 heures	
RT/RNase Block Enzyme Mixture Glycérol	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	96 heures	

### Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b> Glycérol	301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	93 % - 30 jours	-	-
	Diméthylsulfoxyde	OECD 301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	31 % - Non facilement - 28 jours	-
RT/RNase Block Enzyme Mixture Glycérol	301D	93 % - 30 jours	-	-

## Section 12. Données écologiques

	Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé		
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b> Diméthylsulfoxyde	-	-	Non facilement
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	-	-	Facilement

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
<b>2X Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix</b>			
Glycérol	-1.76	-	Faible
Diméthylsulfoxyde	-1.35	3.16	Faible
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	-0.46	-	Faible
<b>RT/RNase Block Enzyme Mixture</b> Glycérol	-1.76	-	Faible

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

**TDG / IMDG / IATA** : Non réglementé.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

**Transport en vrac aux termes des instruments IMO** : Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

**INRP canadien** : Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste d'inventaire

**Canada** : Indéterminé.

**États-Unis** : Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

### Historique

**Date d'édition/Date de révision** : 04/29/2024

**Date de publication précédente** : 03/29/2021

**Version** : 6

**Légende des abréviations** : ETA = Estimation de la toxicité aiguë  
 FBC = Facteur de bioconcentration  
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
 RPD = Règlement sur les produits dangereux  
 IATA = Association international du transport aérien  
 CVI = conteneurs en vrac intermédiaires  
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
 LogK<sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol/eau

## Section 16. Autres informations

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible

NU = Nations Unies

### [Procédure utilisée pour préparer la classification](#)

Classification	Justification
<input checked="" type="checkbox"/> Brilliant II SYBR® QRT-PCR Master Mix IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B	Méthode de calcul
RT/RNase Block Enzyme Mixture IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B	Méthode de calcul

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### [Avis au lecteur](#)

**Déni de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.